

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 10 Avril 2025

Délibération n°20250410_17

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 40

Suppléants : 2

Pouvoirs : 10

= **VOTANTS : 52**

- dont « pour » : 52

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : JEUNESSE : soutien financier exceptionnel à l'association La Cagouillette (La Boixe-Vars)
participation 4L Trophy 2026**

Le jeudi 10 Avril 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 27/03/2025, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de PUYRÉAUX.

Présents : COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – ROULAUD Jean-Jacques - TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire CHAUSSEPIED Pierre - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian BOIREAUD Philippe LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - MUGNIER Pierre-Hermann - BERTRAND Didier-PINGANAUD Paul TURLOT Françoise - CLAVAUD Gérard - MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine PINTUREAU Romain - MAGNANT Jocelyne – SEVRIT Raymond – JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

2-DUPUY Marie-Christine suppléante de GOYAUD Philippe

Pouvoirs :

1-COMBAUD Renaud pouvoir à BERTRAND Didier

2-PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine

3-LASBUGUES Elisabeth pouvoir à DANEDE Laurent

4-CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques

5-CRINE Jean-Jacques pouvoir à CROIZARD Christian

6-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE Véronique

7-THURU Marie-Danièle pouvoir à LEMAIRE Marie-Claude

8-LAVERGNE Didier pouvoir à BOIZUMAULT Sylvie

9-SEMON Laura pouvoir à PINGANAUD Paul

10-MICHONNEAU Patrick pouvoir à COMBAUD Alain

Absents/excusés : FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - BOUYSSSET Céline– FLAUD Yves - DE LUSTRAC Jean-Marc - POTEL Maryse - CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques - CECCHIN Catherine PERRON Michelle – DURAND Jean-Louis - PINEAU Francine – JEUNE Karine - BOURABIER Jacques – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella. Départ de TEILLET Anne.

Secrétaire de séance : BOUCHET Éric.

Objet : JEUNESSE : soutien financier exceptionnel à l'association La Cagouillette (La Boixe-Vars) - participation 4L Trophy 2026

Vu la demande de sponsoring formulée par Madame Margaux BOUSSETON demeurant à LA BOIXE-VARS en vue de participer à l'édition 2026 du challenge sportif et solidaire « 4L Trophy »,

Vu l'avis du bureau communautaire réuni le 31/03/2025, proposant un sponsoring communautaire,

Monsieur le Président expose à l'assemblée la demande de soutien financier faite auprès de la communauté de communes par l'association LA CAGUILLETTE représentée par Madame Margaux BOUSSETON en vue de participer à l'édition 2026 du challenge sportif et solidaire « 4L Trophy ».

La porteuse de projet est étudiante en BTS gestion et protection de la nature et souhaite s'engager dans une aventure humaine, sportive et humanitaire. Une équipe a été constituée ainsi qu'une association pour participer à ce raid humanitaire et apporter une aide éducative aux enfants dans le besoin.

Il est proposé de sponsoriser la jeune participante pour sa démarche humanitaire, citoyenne et sportive.

Le bureau propose un sponsor financier de la communauté de communes à hauteur de 350 €.

Monsieur le Président précise que le sponsoring constitue par ailleurs un outil de communication participant au rayonnement de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER l'octroi d'une subvention de 350 € au profit de l'association La CAGUILLETTE précitée dans le cadre de la participation de Madame Margaux BOUSSETON à l'édition 2026 du 4L Trophy ;**
- **D'INSCRIRE les crédits en découlant au titre du BP 2026,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Christian CROIZARD

